

Certificat

N° 119517/202110270935

Ecocert SA confirme par la présente que :

EFAS (ENTREPRISE FÉMININE RURALE D'ECONOMIE SOCIALE) SARL

village AGHRAISSE, Aït Amira, CHTOUKA AÏT BAHA-MAROC

a été audité et certifié conformément au programme de certification reconnu
comme équivalent aux dispositions du règlement CE n° 834/2007

Ecocert Organic Standard



Pour les étapes de production / activités :

CUEILLETTE SAUVAGE - EXPORTATION - PRÉPARATION

Pour les catégories de produits suivantes :

AUTRES FRUITS D'ARBRES ET D'ARBUSTES

FRUITS À PÉPINS ET À NOYAU

AUTRES FRUITS D'ARBRES ET D'ARBUSTES

HUILES ET GRAISSES

PRÉPARATIONS À BASE DE FRUITS

Certificat délivré le 27 Octobre 2021

Ecocert SA

BP 47 Lieudit Lamothe Ouest - 32600 L' Isle Jourdain France

(+33) 5 62 07 51 09 - www.ecocert.com

Capital 444 400 € - SIREN 380 725 002 - RCS AUCH

Le certificat est valide jusqu'au 31 Mars 2023



Annexe au certificat

N° 119517/202110270935

EFAS (ENTREPRISE FÉMININE RURALE D'ECONOMIE SOCIALE) SARL

Ecocert Organic Standard reconnu comme équivalent aux dispositions du règlement CE n° 834/2007

Produits certifiés :

PRODUIT

- > Autres fruits d'arbres Arganier
- > Fruits à pépins, autre Figuier de barbarie
- > Huile d'argan torréfiée et non torréfiée
- > Huile de graine de figue de barbarie
- > Pulpe de fruits d'argan
- > Tourteau d'argan

DÉFINI COMME

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

Certificat délivré le 27 Octobre 2021

Le certificat est valide jusqu'au 31 Mars 2023

Ecocert SA

BP 47 Lieudit Lamothe Ouest - 32600 L' Isle Jourdain France

(+33) 5 62 07 51 09 - www.ecocert.com

Capital 444 400 € - SIREN 380 725 002 – RCS AUCH

